

Sanofi conclut un accord avec le gouvernement américain pour réduire le coût des médicaments et renforcer l'innovation

- L'accord répond aux quatre demandes du président Trump, établit un cadre pour que les patients américains bénéficient de prix plus bas et exempte Sanofi de droits de douane
- L'accord illustre l'engagement de Sanofi à soutenir la production, l'innovation et la croissance économique aux États-Unis

Paris, le 19 décembre 2025. Sanofi a annoncé aujourd'hui avoir conclu un accord avec l'administration du président Donald J. Trump pour garantir aux patients américains un meilleur accès à des médicaments plus abordables et renforcer le rôle des États-Unis dans la bioproduction et l'innovation biopharmaceutique. Avec cet accord, Sanofi réaffirme sa stratégie de croissance d'être un leader grâce à des avancées scientifiques majeures et à agir comme moteur de progrès et d'impact positif pour les personnes et les communautés qu'elle sert.

Cet accord volontaire et confidentiel conclu avec le président Trump et les membres de son administration répond aux quatre demandes formulées dans la lettre du président datée du 31 juillet 2025 et établit un cadre durable pour maintenir le leadership des États-Unis en matière de recherche et de développement scientifiques.

L'accord garantira aux programmes Medicaid des États américains l'accès à certains médicaments Sanofi aux mêmes prix que ceux pratiqués dans d'autres pays à revenus élevés. Cela réduira les prix de 61 % en moyenne pour certains médicaments utilisés dans le traitement du diabète, des maladies cardiovasculaires et neurologiques, ainsi que du cancer. Sanofi proposera également aux patients un accès à des médicaments à moindre coût via TrumpRx.gov et d'autres plateformes direct-au-patient, avec une économie moyenne de près de 70 % sur certains médicaments destinés au traitement des infections ainsi que des maladies cardiovasculaires et diabétiques.

*« En coopérant de manière constructive avec l'administration américaine, nous mettons en œuvre un plan qui réduit dès maintenant les prix des médicaments pour les Américains et renforce le rôle vital des États-Unis dans la mise à disposition d'innovations futures », explique **Paul Hudson**, Directeur Général de Sanofi. « Ces transformations majeures du paysage pharmaceutique américain soulignent combien il est urgent que les économies avancées reconnaissent la valeur de l'innovation et investissent avec audace dans l'avenir. Chez Sanofi, nous restons déterminés à collaborer avec les gouvernements du monde entier pour garantir que les médicaments innovants obtiennent la reconnaissance qu'ils méritent et soient accessibles aux patients, car la science - et des vies - en dépendent. »*

En vertu de cet accord, Sanofi :

- Prendra des mesures pour aligner le prix Medicaid de plusieurs médicaments sous contrôle exclusif sur ceux pratiqués dans d'autres pays à revenus élevés ;
- Offrira aux patients un accès direct à certains médicaments, y compris les insulines, avec des remises substantielles via TrumpRx.gov et d'autres plateformes direct-au-patient, dont notamment le [programme d'accessibilité](#) de Sanofi ;
- Adoptera une approche plus équilibrée en matière de politiques de fixation des prix dans les économies à revenus élevés ; et

- S'appuiera sur son 'investissement déjà annoncé de [20 milliards de dollars](#) qui inclut notamment la modernisation de ses sites de production existants, la création de nouvelles capacités de production et l'élargissement des partenariats industriels.

L'accord prévoit une période de trois ans sans application des droits de douane de la Section 232 sur les produits importés par Sanofi aux Etats-Unis.

Les détails de l'accord ne seront pas communiqués. L'accord n'a pas d'impact sur la stratégie de croissance ni sur les perspectives financières de Sanofi pendant la période de trois ans couverte par l'accord.

Sanofi opère sur plus de 15 sites aux États-Unis, avec des implantations phares dans le Massachusetts et le New Jersey. L'entreprise dispose sur le territoire américain d'installations de production et de distribution, de centres de recherche et développement, ainsi que d'autres infrastructures stratégiques. Sanofi emploie plus de 13 000 personnes aux États-Unis, dont plus de 2 200 chercheurs et collaborateurs répartis sur six campus de R&D, ainsi que plus de 4 000 professionnels hautement qualifiés dans ses unités de production et de distribution.

À propos de Sanofi

Sanofi est une entreprise biopharmaceutique qui innove en R&D et exploite l'IA à grande échelle pour améliorer la vie des gens et réaliser une croissance à long terme. Nous appliquons notre connaissance approfondie du système immunitaire pour inventer des médicaments et des vaccins qui traitent et protègent des millions de personnes dans le monde entier, avec un pipeline innovant qui pourrait bénéficier à des millions d'autres. Notre équipe est guidée par un seul objectif : nous poursuivons les miracles de la science pour améliorer la vie des gens ; cela nous inspire pour stimuler le progrès et avoir un impact positif pour nos collaborateurs et les communautés que nous servons, en s'attaquant aux défis les plus urgents de notre époque en matière sanitaire, environnementale, et sociétale. Sanofi est cotée sur EURONEXT : SAN et NASDAQ : SNY

Relations presse

Sandrine Guendoul | +33 6 25 09 14 25 | sandrine.quendoul@sanofi.com

Evan Berland | +1 215 432 0234 | evan.berland@sanofi.com

Léo Le Bourhis | +33 6 75 06 43 81 | leo.lebourhis@sanofi.com

Victor Rouault | +33 6 70 93 71 40 | victor.rouault@sanofi.com

Timothy Gilbert | +1 516 521 2929 | timothy.gilbert@sanofi.com

Léa Ubaldi | +33 6 30 19 66 46 | lea.ubaldi@sanofi.com

Relations avec les investisseurs

Thomas Kudsk Larsen | +44 7545 513 693 | thomas.larsen@sanofi.com

Alizé Kaisserian | +33 6 47 04 12 11 | alize.kaisserian@sanofi.com

Keita Browne | +1 781 249 1766 | keita.browne@sanofi.com

Nathalie Pham | +33 7 85 93 30 17 | nathalie.pham@sanofi.com

Thibaud Châtelet | +33 6 80 80 89 90 | thibaud.chatelet@sanofi.com

Yun Li | +33 6 84 00 90 72 | yun.li@sanofi.com

Déclarations prospectives

Ce communiqué contient des déclarations prospectives. Ces déclarations ne constituent pas des faits historiques. Ces déclarations comprennent, entre autres, des déclarations concernant l'accord volontaire de Sanofi avec le gouvernement américain conçu pour réduire les coûts des médicaments pour les patients aux Etats-Unis, y compris les produits Sanofi par le biais de plateformes de distribution directe aux patients, les investissements de Sanofi pour étendre la fabrication basée aux Etats-Unis, et des déclarations concernant les avantages potentiels, les impacts tarifaires et les impacts anticipés sur la tarification des médicaments sur ordonnance pour les patients américains et la capacité de Sanofi à fournir des percées scientifiques et des médicaments innovants. Ces déclarations prospectives peuvent souvent être identifiées par les mots « s'attendre à », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « pourrait », « estimer » ou « planifier », ainsi que par d'autres termes similaires. Bien que la direction de Sanofi estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont alertés sur le fait que ces déclarations prospectives sont soumises à de nombreux risques et incertitudes, difficilement prévisibles et généralement en dehors du contrôle de Sanofi, qui peuvent impliquer que les résultats et événements effectifs réalisés diffèrent significativement de ceux qui sont exprimés, induits ou prévus dans les informations et déclarations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent notamment les incertitudes concernant les impacts de l'accord volontaire de Sanofi avec le gouvernement américain sur les activités, les opérations, la situation financière et les résultats de Sanofi, les risques liés à la capacité de réaliser les bénéfices anticipés de l'accord volontaire avec le gouvernement américain, y compris les avantages tarifaires anticipés pour les patients aux Etats-Unis, les incertitudes inhérentes à la recherche et développement, les futures données cliniques et analyses, y compris postérieures à la mise sur le marché, les décisions des autorités réglementaires, telles que la FDA ou l'EMA, d'approbation ou non, et à quelle date, de la demande de dépôt d'un médicament, d'un procédé ou d'un produit biologique pour l'un de ces produits candidats, ainsi que leurs décisions relatives à l'étiquetage et d'autres facteurs qui peuvent affecter la disponibilité ou le potentiel commercial de ces produits candidats, le fait que les produits candidats s'ils sont approuvés pourraient ne pas rencontrer un succès commercial, l'approbation future et le succès commercial d'alternatives thérapeutiques, la capacité de Sanofi à saisir des opportunités de croissance externe et à finaliser les transactions y relatives, l'évolution des cours de change et des taux d'intérêt, l'instabilité des conditions économiques et de marché, des initiatives de maîtrise des coûts et leur évolution, l'impact qu'une crise mondiale pourrait avoir sur Sanofi, ses clients, fournisseurs et partenaires et leur situation financière, ainsi que sur ses employés et sur l'économie mondiale. Ces risques et incertitudes incluent aussi ceux qui sont développés ou identifiés dans les documents publics déposés par Sanofi

auprès de l'AMF et de la SEC, y compris ceux énumérés dans les rubriques « Facteurs de risque » et « Déclarations prospectives » du Document d'enregistrement universel 2024 de Sanofi, qui a été déposé auprès de l'AMF ainsi que dans les rubriques « Risk Factors » et « Cautionary Statement Concerning Forward-Looking Statements » du rapport annuel 2024 sur Form 20-F de Sanofi, qui a été déposé auprès de la SEC. Sanofi ne prend aucun engagement de mettre à jour les informations et déclarations prospectives sous réserve de la réglementation applicable notamment les articles 223-1 et suivants du règlement général de l'Autorité des marchés financiers.

Toutes les marques commerciales de Sanofi mentionnées dans ce document sont protégées.